

Prochaine SNDS

Comme indiqué dans l'introduction des présentes directives, depuis que la démarche SNDS a été proposée pour la première fois, la quasi-totalité des pays concernés ont élaboré et mis en œuvre au moins une SNDS ; certains en sont déjà à leur troisième. Cela ne modifie pas la logique globale du processus proposé initialement, mais les changements introduits doivent tout de même être replacés dans leur contexte, ne serait-ce que parce qu'une première initiative a été menée à son terme. À titre d'illustration, lors de l'élaboration d'une deuxième SNDS, le rapport d'évaluation final de la première sert de rapport d'évaluation de l'état du SSN pour la deuxième. Par ailleurs, les mécanismes de suivi et d'évaluation, les énoncés de mission et de vision sont repris, souvent avec des ajustements mineurs. Le temps consacré à la reconnaissance, à la compréhension et à la préparation est très fortement réduit, ce qui permet de s'étendre davantage sur les problématiques et objectifs stratégiques et les objectifs, et de réduire le temps total nécessaire à l'élaboration. La mise en œuvre de la précédente SNDS a toutes les chances d'avoir amélioré la capacité nationale à mettre en œuvre une gestion stratégique.

Dans le présent chapitre, nous supposons donc que le pays a élaboré et mis en œuvre une première SNDS et qu'il a décidé d'en élaborer et d'en adopter une autre ainsi qu'il est proposé dans les présentes directives. Nous supposons également que les principes généraux énoncés par PARIS21 pour la première génération de SNDS sont globalement adoptés par les principales parties prenantes favorables au développement d'un Système Statistique National. De fait, au moment où l'élaboration d'une nouvelle SNDS est jugée opportune, la première a été évaluée et le rapport a été endossé et publié.

L'évaluation finale d'une SNDS permet d'en tirer les enseignements et de capitaliser les avancées qu'elle aura permises, notamment pour l'élaboration d'une future SNDS. Ce rapport doit comporter une évaluation à la fin de la période de mise en œuvre afin de répondre à la question « Où en sommes-nous à présent ? » à travers une description complète du Système Statistique National (SSN). Cette évaluation est similaire à celle qui aurait été faite pour l'élaboration d'une première SNDS, et elle est synthétisée par une analyse AFOM (SWOT en anglais) présentant les Atouts, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces. Elle permettra ainsi de comparer la situation actuelle, et l'environnement du SSN, avec la situation qui prévalait lors de l'élaboration de la première SNDS, et avec la situation visée lors de l'adoption de la stratégie, et éventuellement ajustée à l'issue de la revue à mi-parcours. Les premiers enseignements importants consistent à déterminer si la stratégie proposée par le processus d'élaboration était réaliste et quelles sont les améliorations qui peuvent être apportées. Autre aspect important pour l'élaboration de la nouvelle SNDS : il convient de tirer les enseignements sur les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, et sur le soutien apporté par les parties prenantes à la première initiative.

ELABORATION DE LA NOUVELLE SNDS

Surtout, il est supposé que l'évaluation endossée recommande l'élaboration d'une nouvelle stratégie, que les activités identifiées comme des **Étapes permanentes** doivent être poursuivies, en incorporant les changements recommandés par l'équipe chargée de l'évaluation et que, en partant du principe que les questions liées à la **Reconnaissance** et

Prochaine SNDS

NSDS GUIDELINES (<https://nsdsguidelines.paris21.org>)

à la **Compréhension** ont été couvertes par l'évaluation, ces deux sous-phases peuvent être omises.

Il est alors possible de réduire fortement le temps alloué à la sous-phase **Préparation** ; cependant, le processus de Préparation intégral est tourné vers l'avenir dans un environnement qui a toutes les chances d'être très différent de celui qui prévalait environ 5 ans plus tôt, grâce notamment à une mise en œuvre réussie de la SNDS précédente.

L'**Engagement** en faveur d'une nouvelle SNDS est clair mais il doit être connu de l'ensemble des parties concernées, et donc de celles qui feront partie du dispositif d'élaboration. Bien que les parties prenantes du Système Statistique National soient désormais bien identifiées, il est nécessaire de renouveler leur engagement pour le développement des statistiques, et d'actualiser et d'améliorer les dispositions organisationnelles en tenant compte des modifications éventuelles intervenues dans le fonctionnement administratif du pays et dans la gouvernance du SSN, ainsi que des enseignements des dernières années. L'Équipe chargée de la Conception, la Feuille de route et l'Endossement peut être considérée comme entièrement nouvelle : ces trois éléments ne sont pas nécessairement différents, mais ils capitalisent l'expérience acquise.

La sous-phase d'**Évaluation** peut être presque entièrement élaborée à partir du rapport d'évaluation final comprenant les recommandations des évaluateurs, et des observations et de l'orientation définie par l'échelon politique le plus élevé dont dépend le SSN. Si l'évaluation ne comporte pas d'analyse AFOM, l'équipe chargée de la conception doit la réaliser afin de fournir de la matière à la sous-phase **Projection**.

La stratégie précédente avait adopté à la fois une Mission pour les Statistiques officielles et une Vision de la forme que prendrait le SSN à l'issue des 10 à 20 années de développement national. La sous-phase Projection doit par conséquent déterminer si les énoncés de Mission et de Vision partagés précédemment doivent être ajustés afin de prendre en compte les résultats de l'analyse AFOM qui vient d'être effectuée, les résultats de l'évaluation et l'orientation fournie par les autorités politiques, ainsi que les tendances anticipées en matière de développement aux niveaux mondial, régional et national. Par ailleurs, dans une perspective glissante, une nouvelle période de quelques années s'ouvre pour programmer à plus long terme de nouveaux grands recensements majeurs et de nouvelles opérations d'enquêtes statistiques à plus long terme. La stratégie globale qui a été articulée précédemment pour réaliser la Vision devra certainement subir quelques modifications afin de prendre en compte les transformations survenues, les évolutions qui sont désormais anticipées ainsi que les aspects de la stratégie qui semblent avoir donné des résultats moins bons que prévu.

À l'exception des activités récurrentes et des projets lancés mais non encore achevés, le contenu du Plan d'action est presque entièrement nouveau. Pour la nouvelle sous-phase Élaboration du plan d'action, les enseignements tirés lors de la mise en œuvre de la SNDS précédente doivent aider à définir les plans devant favoriser la réalisation des nouveaux résultats demandés par les nouveaux objectifs stratégiques, conformément à un programme mis à jour prévoyant des ressources financières et humaines réalistes. Le mécanisme de suivi et d'évaluation nécessaire peut s'articuler autour du mécanisme déjà en place, en incorporant les améliorations et les changements requis. Il convient de prêter une attention particulière à la période couverte par le plan d'action afin d'assurer une synchronisation satisfaisante avec les initiatives en cours ou nouvelles de développement national, régional ou international ; comme pour n'importe quel programme statistique, le calendrier du SSN en termes d'indicateurs statistiques et de publication des résultats des enquêtes doit être relié étroitement aux cycles des besoins en données induits par ces initiatives.

Prochaine SNDS

NSDS GUIDELINES (<https://nsdsguidelines.paris21.org>)

Fichier attaché
[Peru_NSDS_2.pdf](#)

Taille
9.17 Mo

Source URL: <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr/node/314>